ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

102
Numéro MIS *
MIS/MInt

Catégorie de la mesure	FORMATION
Fonction(s) de la mesure	**Acquérir les compétences de base (technologies de l'information)**

F	
Langue de la mesure	
Couverture LAA	☐

Nom de la mesure	**Acquérir les bases de l'informatique**
Organisateur	**Lire et Ecrire**
Description de l'activité	Cours pour l'apprentissage des bases de l'informatique, du langage numérique, de la pratique de l'ordinateur, la recherche sur internet, la création d'un profil, l'éducation aux nouveaux médias, découverte d'applications ou logiciels utiles au quotidien
Profil des bénéficiaires	Adultes pour qui la compétence de savoir utiliser le numérique représente un pont vers une réinsertion sociale
Objectifs à atteindre	• Savoir utiliser un ordinateur : démarrer l'outil, s'y repérer, utiliser les périphériques • Se familiariser avec l'environnement et le langage informatique : reconnaître les icônes, lancer les programmes, reconnaître les codes/ symboles qu'on retrouve sur internet • Etre capable de rechercher des informations : apprendre à formuler ses recherches, pratiquer internet • Pouvoir effectuer des démarches utiles dans le quotidien avec l'ordinateur ou le téléphone, utiliser les applications adéquates pour effectuer ces démarches privées ou professionnelles, rechercher des sites utiles, remplir des formulaires, créer des profils • Aborder les règles de sécurité • Education aux médias Les objectifs s'adaptent aux besoins et aux niveaux des bénéficiaires. Il existe une possibilité de suivre un cours plus avancé pour les personnes maîtrisant les bases de l'informatique.
Conditions de participation	• Niveau oral A2: capacité de la personne à parler et à comprendre le français pour interragir avec la formatrice et le groupe. • Envie d'apprendre et de pratiquer le numérique
Moyens et méthodes	Exercices pratiques basés sur les besoins des bénéficiaires, exercices pratiques liés aux nécessités du quotidien, des activités transférables dans la vie de tous les jours
Capacité d'accueil	8 personnes maximum
Frais d'organisateur	23,50 CHF pour une période de 45 minutes

Durée	6 mois au minimum
Dates	selon le calendrier scolaire
Fréquence	2,25 heures par semaine
Horaire	vendredi 13h45-16h00
Taux d'activité	-
District	Sarine
Adresse	Rue St-Pierre 10
Localité	1700 Fribourg

Coordonnées de l'organisateur	Association Lire et Ecrire		
Responsable de la mesure	Anne-Sophie Cosandey		
Téléphone	026 422 32 62	**Adresse**	Rue St-Pierre 10, CP 915
Fax	026 422 32 63	**No postal / Localité**	1700 Fribourg

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

102

Numéro MIS *

MIS/MInt

Catégorie de la mesure	FORMATION
Fonction(s) de la mesure	**Acquérir les compétences de base (technologies de l'information)**

F

Langue de la mesure

Couverture LAA ☐

E-Mail	fribourg@lire-et-ecrire.ch	**Site Web**	www.lire-et-ecrire.ch

Type d'organisateur	Organisme prestataire (avec contrat de prestations)
Mission de l'organisme	L'Association Lire et Ecrire est une organisation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle a été fondée le 18 juin 1988. Elle lutte en faveur de l'accès aux compétences de base du plus grand nombre en proposant des formations dans les domaines de la lecture, de l'écrit, de la maîtrise du calcul de base et des moyens digitaux. En cela, elle favorise l'intégration professionnelle et sociale et contribue à la prévention de l'illettrisme.
Responsable de l'organisation	Anne-Sophie Cosandey, directrice

Remarques